

Description du fonds LMDF

La vision du LMDF est de contribuer à la réduction de la pauvreté en soutenant des organisations qui soutiennent les petits entrepreneurs et populations exclues du système financier traditionnel en stimulant l'entrepreneuriat.

Le Fonds facilite l'accès à la finance responsable en établissant des liens durables entre les investisseurs, les institutions de microfinance et les bénéficiaires ultimes. Investir dans LMDF, c'est investir dans le long terme et accepter que le rendement financier puisse être inférieur à celui produit par des investissements purement financiers, tout en tenant compte de son haut impact social.

Quels sont les objectifs d'investissement?

Investir dans des institutions de microfinance (IMF) localisées en Asie, Afrique et Amérique latine dans l'intention de financer les instruments de dette proposés à leurs clients. Le fonds peut également investir dans le capital ou émettre des garanties au bénéfice des IMF.

Et les objectifs sociaux?

Contribuer efficacement avec des effets mesurables à l'inclusion financière des personnes n'ayant pas accès aux banques traditionnelles. Le fonds se concentre sur les IMF ayant une action:

- pour le développement des femmes et des plus pauvres
- en milieu rural
- dans des projets destinés aux jeunes

Comment investir?

Vous pouvez souscrire à LMDF à travers les plus grandes banques au Luxembourg trimestriellement au 31 mars, 30 juin, 30 septembre ou encore au 31 décembre et ce, précédé d'une période de notification de 5 jours ouvrables.

Il vous suffit de vous rendre auprès de votre banque et de l'informer de votre souhait d'investissement. Votre conseiller bancaire trouvera le fonds sous son code ISIN:

CODE ISIN LU0456967404

Investisseurs privés

Les risques et le rendement

LMDF s'efforce le plus possible de minimiser les risques par une diligente sélection d'investissements et par la diversification.

Pour les actions de la Classe C, réservées aux investisseurs privés et aux associations sans but lucratif, le risque de contrepartie, c'est-à-dire le risque que l'IMF ne remplisse pas ses obligations financières envers le Fonds, est couvert par une compensation de perte fournie par la classe d'action souscrite par le gouvernement luxembourgeois et ADA.

Il est important de noter que la couverture du risque de contrepartie n'inclut pas les risques liés au pays, au change, à la liquidité ou à l'évaluation des actifs. Cette couverture n'est pas une garantie contre la diminution de la valeur nette d'inventaire de la part de la Classe C.

L'investisseur est prié de se référer au Prospectus du Fonds pour avoir une description détaillée de ces risques et des instruments que le Fonds entend déployer pour les gérer.

Conditions et frais

Frais d'entrée: Selon distributeur

Frais de sortie: Max: 2%, Act: 0%

Modalités et fonctionnement

Type: SICAV Partie II

Compartiment: Unique

Lancement: Déc. 2009

Devise de réf.: Euro

Politique de

distribution: Capitalisation

Souscription: Trimestrielle, notification 5 jours

Calcul VNI: Trimestriel

Rachats: Trimestriels, notification 45 jours

Min. d'invest.: Pas de minimum

Actif cible: EUR 25 Mio.

Gestionnaire: Kaspar Wansleben

Contact: +352 27 47 35

Site internet: www.lmdf.lu

Informations importantes

Ce matériel comprend des informations relatives au LUXEMBOURG MICROFINANCE AND DEVELOPMENT FUND - Social Venture Capital Sub-Fund («LMDF»). Ce n'est pas le prospectus de vente du LMDF. Un investissement dans LMDF ne peut être fait que sur base du prospectus en vigueur et des derniers rapports annuels ou semi-annuels. Ces documents sont disponibles gratuitement au siège du LMDF au 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg ou le site internet www.lmdf.lu. Si vous avez le moindre doute sur le contenu de ce document, des rapports annuels ou semi-annuels ou le prospectus, vous devriez consulter votre courtier, banquier, avocat, comptable ou autre conseiller. L'investisseur type du LMDF est une personne ou une institution qui a un intérêt pour la microfinance en tant qu'instrument d'avancement pour les populations marginalisées dans les pays en développement. L'investisseur type est conscient que LMDF vise deux objectifs, l'impact social et le rendement financier. L'investisseur type est prêt à investir à long terme et accepte un retour peut être moins élevé sur l'investissement que celui disponible à partir de d'investissements purement axés sur le rendement. Il ne peut y avoir aucune garantie que l'objectif du LMDF sera atteint. LMDF a été autorisée à distribuer ses actions aux résidents du Grand-duché de Luxembourg. Tout actionnaire potentiel d'un territoire autre que le Grand-duché de Luxembourg ne peut considérer ces documents comme une invitation à acheter ou à souscrire à ces actions, à moins que dans ce territoire une telle invitation peut être effectuée dans le plein respect de la loi, sans aucun enregistrement ou autres modalités, ou que cette personne soit conforme à la législation en vigueur sur le territoire concerné, afin d'obtenir toutes les autorisations gouvernementales ou autres requises et de se soumettre soi-même à toute exigence applicable. Aucune action du LMDF n'a été enregistrée en vertu de l'United States Securities Act de 1933 ou enregistrée ou qualifiée en vertu des lois étatiques applicables et LMDF n'a pas été enregistré sous la Loi des United States Investment Company Act de 1940. Aucune des actions ne peut être offerte ou vendue, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique ou dans l'un de ses territoires ou possessions (les «Etats-Unis»), ou à tout ressortissant américain ou en leur nom, sauf dans le cadre d'une exemption aux lois de sécurité de transfert en vigueur aux Etats-Unis ou dans le cadre d'une transaction non soumise à ces lois. © Luxembourg Microfinance and Development Fund - Social Venture Capital Sub-Fund, 2015. Tous droits réservés.